

Le handicap expose à la pauvreté et aux bas niveaux de vie

16 février 2021



La moitié des personnes handicapées de 15 à 59 ans [1] ont un niveau de vie mensuel inférieur à 1 426 euros selon les données 2017 publiées par le ministère des Solidarités [2]. Ce niveau de vie médian est inférieur de 281 euros par mois à celui de l'ensemble des personnes du même âge (1 707 euros).

Près de 18 % des personnes handicapées sont pauvres [3] selon les données 2016 du ministère des Solidarités, contre 12 % des non-handicapés du même âge (15 ans et plus). Les personnes en situation de handicap sont donc 1,5 fois plus souvent exposées à la pauvreté que les non-handicapés. On oublie souvent que 800 000 personnes handicapées sont pauvres ou que 12 % des personnes pauvres sont handicapées. Mais attention : ces données ne prennent pas en compte les personnes handicapées vivant en institution, à l'hôpital ou en maison de retraite, ce qui minimise ces chiffres.

Il faut distinguer deux situations selon l'âge. Chez les personnes âgées, le handicap survient souvent avec le vieillissement. Il n'a alors pas affecté le déroulement de leurs études et de leur carrière professionnelle. D'où un effet moindre sur leurs ressources à l'âge de la retraite : le taux de pauvreté des personnes handicapées de 60 ans et plus est de 12 % (à comparer à 8 % pour l'ensemble des personnes du même âge). Il en va autrement des personnes qui souffrent d'un handicap dès leur jeunesse ou apparu au cours de leur carrière professionnelle. Parmi les 15-59 ans en situation de handicap, plus d'une personne sur quatre (26 %) vit sous le seuil de pauvreté. Une proportion particulièrement élevée. Ces personnes connaissent [des difficultés d'intégration dans le monde du travail](#) en raison de leurs limitations, mais aussi de leur parcours scolaire plus difficile et d'un niveau de qualification inférieur à la moyenne.

Pour aller plus loin, il faudrait disposer de données plus détaillées, en particulier pour tenir compte de la gravité du handicap. Malheureusement, nous n'avons à notre disposition qu'une enquête déjà ancienne [4] : elle concluait qu'en 2010, 30 % des 15-64 ans qui souffraient de plusieurs limitations sévères vivaient sous le seuil de pauvreté, alors que c'était le cas de 13 % des personnes sans handicap.

Enfin, il ne faut pas oublier que, parmi les handicapés eux-mêmes, les inégalités de revenus sont élevées. Les 25 % des personnes les plus pauvres ayant un handicap reconnu par l'administration ont un niveau de vie mensuel près de deux fois inférieur à celui des 25 % des handicapés les plus aisés (respectivement 1 125 euros et 2 083 euros en 2010, dernières données disponibles). Un niveau de vie élevé limite une partie des conséquences du handicap grâce au recours à des équipements de meilleure qualité et des services professionnels d'aides que les plus pauvres ne peuvent pas se payer.

Une pauvreté en partie invisible

Les données sur le niveau de vie des personnes handicapées diffusées par le ministre des Solidarités portent sur les revenus des ménages au sein desquels vit au moins un adulte handicapé. L'ensemble des revenus du ménage sont pris en compte. Les personnes handicapées qui ont très peu de ressources personnelles mais vivent avec un conjoint aisé ne sont donc pas comptées parmi les personnes pauvres. Par ailleurs, les personnes vivant dans un foyer pour personnes handicapées ou en maison de retraite ne sont pas prises en compte non plus.

Niveau de vie selon le handicap

Unité : euros mensuels

Personnes âgées de 15 à 64 ans. Niveau de pauvreté fixé à 60 % du niveau des revenus médians des personnes âgées de 15 à 64 ans. Unité : %

Taux de pauvreté selon le type de handicap

Unité : %

	Personnes handicapées		Ensemble des 15-64 ans
	en milliers	Taux de pauvreté (%)	
Personnes handicapées dont âgées de 15 à 59 ans	Mental	19,8	12,1
	Visuel	16,8	
	Psychique	25,8	
	Moteur	15,8	
Personnes non handicapées	Auditif	9,4	5,2
	Plusieurs limitations	12,0	6,9
Ensemble des 15 ans et plus	Légères	14,5	87,9
	Sévères	30,2	
	Sans handicap	12,7	
		Ensemble des 15-64 ans	13,8

Seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian. Lecture : 30 % des personnes handicapées avec plusieurs limitations sévères et âgées de 15 à 64 ans sont pauvres. Source : Insee, ministère des Solidarités – Données 2010 – © Observatoire des inégalités

Personnes âgées de 15 à 64 ans en 2011. Lecture : parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans dont le handicap est reconnu par l'administration, 25 % ont des revenus inférieurs à 1 125 euros après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Unité : euros

Niveau de vie mensuel selon le handicap

Unité : euros

[1] Ici, les personnes considérées comme handicapées sont les personnes qui se déclarent fortement limitées, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités de la vie quotidienne. Nous ne disposons pas de données pour les personnes plus âgées.

	Max. des 25 % au niveau de vie le plus faible	Niveau de vie médian	Min. des 25 % au niveau de vie le plus élevé
[2] Voir <i>L'aide et l'action sociales en France. Perte d'autonomie, handicap, protection de l'effort et insertion</i> , édition 2020, Drees, 2020.			
[3] Handicapés avec reconnaissance administrative	1 125	1 542	2 083
[4] Handicapés sévères avec reconnaissance administrative	933	1 233	1 625

Personnes âgées de 15 à 64 ans en 2011. Lecture : parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans dont le handicap est reconnu par l'administration, 25 % ont des revenus inférieurs à 1 125 euros après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Unité : euros

Type de revenus selon le handicap

Unité : %

	Personnes handicapées de 15 à 59 ans	Ensemble des 15-59 ans
Revenus d'activité	69	94
Revenus d'activité avec reconnaissance administrative	1 125	2 083
Pensions (retraites, invalidité, etc.)	20	10
Handicapés sévères avec reconnaissance administrative dont pensions	6	15
Revenus du patrimoine	6	8
Impôts directs	-17	-13
Prestations sociales	8	17

Type de revenus selon le handicap

Taux de pauvreté selon le type de handicap

Unité : %

Ensemble des 15-59 ans

Ensemble

100

100

Mental 19,8

Visuel 16,8

Psychique 16,6

Moteur 15,8

Auditif 9,4

Plusieurs limitations 20,5

Légères 14,5

Sévères 30,2

Sans handicap 12,7

Ensemble des 15-64 ans 13,8

Seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian. Lecture : 30 % des personnes handicapées avec plusieurs limitations sévères et âgées de 15 à 64 ans sont pauvres.
Source : Insee, ministère des Solidarités – Données 2010 – © Observatoire des inégalités

- Emplacement :

[Accueil](#) > [Modes de vie](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/Le-handicap-expose-a-la-pauvrete-et-aux-bas-niveaux-de-vie>